

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION du 05-04-2016, pour le 12-04-2016 à 20h, avec à l'ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2015 avec affectation du résultat : Établissement principal et annexes
- Vote du compte de gestion 2015 : Établissement principal et annexes
- Vote du taux d'imposition
- Vote du budget primitif 2016 : Établissement principal et annexes
- Vote du montant provisoire des attributions au val de Saintonge communauté
- Recrutement contractuel à l'agence postale
- Questions diverses

SÉANCE : débutée à 20h

Secrétaire de séance : Jean-Marc BLANCHET

Sont présents les Conseillers Municipaux :

- |                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| 1- M. Christian FERRU    | 8- Mme Marie-Christine MORIN |
| 2- Mme Marylène TEXIER   | 9- M. Thierry MADÉ           |
| 3- M. Philippe MARC      | 10- M. Jean-Luc DIEUMEGARD   |
| 4- M. Frédéric BAUDOIN   | 11- M. Christian FOUCHER     |
| 5- M. Daniel BOUTHIER    | 12- M. Claude BRISSET        |
| 6- M. Jean-Marc BLANCHET | 13- Mme Marianne JANUS       |
| 7- Mme Sophie FOUGA      | 14- M. Dominique HEISE       |

Excuse (e) (s): .....

Absent (e) (s): .....

Pouvoir(s) :.....

Pouvoir(s) : .....

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, le Maire.

Le précédent compte-rendu est lu et il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Suite à la lecture du compte rendu du dernier conseil municipale M. le Maire réitère sa demande à M.BRISSET pour que le nécessaire soit fait dans les plus brefs délais pour la remise en état du chemin qu'ils ont détérioré.

En préambule du conseil, M. le Maire tient à faire une mise au point sur la tenue des conseils municipaux.

« En cas de comportement excessif d'un adjoint ou d'un conseiller municipal, il sera procédé à son exclusion, en cas de refus ou de résistance, il sera alors fait appel aux forces de l'ordre. »

Puis Monsieur le maire est passé à l'ordre du jour :

I-Vote des comptes administratifs 2015 avec affectation du résultat: Établissements principal & annexes.

-Compte administratif de «la boucherie-charcuterie-traiteur»

-Résultat de clôture de l'exercice 2015 déficit investissement reporté: - 40695,66

-Compte administratif de la commune

-Résultat de clôture de l'exercice 2015: +196 982,68

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

II-Vote des comptes de gestion 2015 : Établissements principal & annexes

Les comptes de gestion établis par le Receveur Municipal retracent les mêmes résultats que les comptes administratifs

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

III-Vote des taux d'imposition 2016

-Taxe d'habitation : 7,98 %

-Taxe du foncier bâti : 16,30 %

-Taxe du foncier non bâti : 44,49 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IV-Vote des budgets primitifs 2016 : Établissements principal & annexes

-Budget primitif de « la boucherie-charcuterie-traiteur »

-En fonctionnement : 19 419.36 €

-En investissement : 148 541.93 €

-Budget primitif de la commune :

-En fonctionnement : 770 383.59 €

-En investissement : 356 859.84 €

-Au total : 1 127 243.43 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

V- Vote du montant provisoire des attributions aux Vals de Saintonge Communauté

Versement à la communauté de commune pour le transfert des compétences scolaires : 118 056 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VI - Recrutement contractuel à l'agence postale

Afin d'assurer la continuité du service postal, Monsieur le maire souhaiterait une remplaçante à l'agence postale pendant les congés de Madame GENAT, titulaire du poste .La direction réseau de la poste propose la candidature de Mme COSTA CLARA Isabelle, cette dernière remplacera Mme GENAT Maryline pendant huit jours et lors de ses prochains congés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VII – Questions diverses

M. le Maire informe :

- DÉCÈS du père de Mme FOUGA : des remerciements de la famille ont été reçus
- Des carottages vont être effectués sur la départementale 150 pour déterminer la nature du sous-sol afin de poursuivre l'étude du réaménagement et sécurisation du bourg.

- Suite au départ en retraite de la fleuriste qui nous fournissait les coussins et couronnes de différentes cérémonies, un nouveau fournisseur a été trouvé.
- Devant le succès de la section seniors il faut envisager son avenir et la possibilité de la structurer en la rattachant à une section déjà existante.
- Le voyage municipalité/foyer rural aura lieu le 22 mai.
- Mme BELLOC du service pénitencier de SAINTES, demande la possibilité à la commune de recevoir une personne pour qu'elle accomplisse 35 heures de Travaux d'Intérêt Généraux avant fin septembre. Le maire demande aux conseillers d'y réfléchir et sera mis au vote lors de la prochaine réunion du conseil municipal.
- Réunion préparation frairie prévue le 25 avril 20h30 petite salle du foyer.
- Rando VTT/marche de l'école aura lieu le 01 mai prochain.
- Les agents communaux sont actuellement en train de boucher les plus gros trous sur la voirie avec de l'enrobé (point à temps manuel).

## VIII- INTERVENTIONS

### Intervention de M. TEXIER 1ère adjointe

- Le coût du repas des seniors s'élève à 15 euros / personne.

### Intervention de F. BAUDOUIN 3ème adjoint

- Le lamier est passé à la Pisselouve
- Busage route de Chantageasse sera réalisé dans le mois d'avril
- Drainage eau pluviale église face Nord à réaliser pour le mois de mai
- Des fossés sont à curer.
- Deux points d'eau sont à poser dans le cimetière avant l'été.

### Intervention de D. BOUTHIER 4ème adjoint

- La box du foyer rural connaît de nouveau des problèmes.
- Il faudrait structurer l'aide informatique lors des rencontres des seniors et autres demandes.
- Il a assisté le 08/04/2016 à une réunion de la C.C.I.

### Intervention de C. BRISSET

- Il signale un problème de circulation dans un virage d'un chemin se trouvant « aux Chirons ».

### Intervention de T. MADÉ

- Il a assisté à l'assemblée générale du SDEER

(Une brochure de présentation du SDEER et de ses missions est consultable en mairie)

### Intervention de C. FOUCHER

- Il a assisté le 13/03/2016 à une réunion du SIBA

### Intervention de S. FOUGA

- L'APE organise le 21 mai une soirée « zumba » au foyer rural à partir de 19 heures pour les enfants et 20 heures pour les adultes.

FIN DE SÉANCE À 22 H 15